



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2820
19 août 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Dérèglements climatiques et ravages du capitalisme

Pages 2 et 4



Le lit de la Loire à sec, sous le pont Anjou-Bretagne, à Ancenis, le 13 juin 2022.

STÉPHANE MAHÉ REUTERS

**Salman Rushdie
agressé**

**Les hypocrites
à son chevet**

Page 7

**Salaires
et retraites**

**Les augmenter,
c'est vital**

Page 3

**Rentrée
scolaire**

**Les prix
flambent**

Page 3

Leur société

- Pour augmenter les salaires, il faut prendre sur les profits 3
- Retraite : à la traîne sur les prix 3
- Rentrée scolaire : les prix flambent 3
- Budget des armées : les grandes manœuvres 3
- Pompiers volontaires : les patrons, eux, ne le sont pas 4
- Appel des pompiers : les voyants sont au rouge 4
- Restrictions d'eau : deux poids, deux mesures 4
- Eau en bouteille : un secteur assoiffé de profit 4
- Travailleurs saisonniers : logements précaires 5
- Étudiants : à la diète 5
- Clinique Saint-Brice - Provins : bloc fermé, profits ouverts 5
- Courrier des lecteurs : le scandale des services à domicile 5
- Budget de l'Éducation : une hausse insuffisante 9
- Futurs enseignants : formation sur le tas 9
- Surveillants : la précarité persiste 9
- Nancy : les jeunes migrants se mobilisent 9
- Immigrés : privés du droit de vote 9

Dans le monde

- États-Unis : un plan "anti-inflation" et pro-patronal 6
- Mexique : des mineurs piégés par le profit 6
- L'armée française quitte le Mali, pas l'Afrique 6
- Salman Rushdie agressé : les hypocrites à son chevet 7
- Liban : deux ans après l'explosion du port 7
- Grande-Bretagne : une série de grèves au cœur de l'été 12

Il y a 75 ans

- 1947 : l'indépendance de l'Inde et sa partition sanglante 8

Dans les entreprises

- Hôpital Pitié-Salpêtrière : pénurie insupportable à la pharmacie centrale 10
- Camaïeu : magouille de haut vol 10
- Legrand : profits en hausse, salaires à la traîne 10
- Novartis soigne ses actionnaires 10
- RATP bus : temps de conduite augmenté 11
- RATP ligne 13 : effectivement sans effectifs 11

Caravanes

- Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Canicule, sécheresse, incendies : les fléaux de la nature, les ravages du capitalisme

Des canicules à répétition; de gigantesques incendies; des champs et des prairies brûlés par la sécheresse; des communes et des cours d'eau à sec, et même un fleuve, la Loire, traversable à pied: les catastrophes s'enchaînent. Si ces événements naturels n'ont rien d'inédit en eux-mêmes, ils sont favorisés, multipliés et aggravés par la loi du marché capitaliste.

Les gouvernements sont incapables de contenir le réchauffement climatique. Les ministres nous rabâchent qu'il faut faire des petits gestes au quotidien, prendre le vélo plutôt que la voiture pour acheter son pain, couper le wifi la nuit, etc. Mais ces gestes sont dérisoires, alors qu'on laisse les Total et autres ArcelorMittal émettre quantité de gaz à effet de serre pour enrichir leurs actionnaires. Soixante-trois milliardaires français émettent autant de CO₂ que les 50% de Français les plus pauvres. En un mois, le jet privé du PDG de LVMH, Bernard Arnault, parfois utilisé pour aller de Londres-ouest à Londres-est, émet autant de CO₂ qu'un Français en quinze ou vingt ans; et son superyacht en émet, paraît-il, encore plus! La sacro-sainte liberté d'entreprendre et de polluer n'est pas acceptable face à l'urgence climatique.

Si les incendies sont imputables à la sécheresse et aux fortes chaleurs, le manque de prévention et de moyens les aggrave. La forêt des Landes est possédée à 90% par des propriétaires privés, importants pour certains, qui s'opposent souvent au tracé de pare-feux, pourtant recommandés mais qui empièteraient sur leurs parcelles. Le débroussaillage est souvent mal fait, et les pompiers se plaignent des difficultés d'accès. Quant aux forêts publiques, le gouvernement programme encore 500 suppressions de postes à l'Office national qui les gère.

Les pompiers professionnels, aujourd'hui justement salués, luttent depuis des années contre la réduction de leurs moyens. Quand ils ont fait grève en 2019, le gouvernement leur a envoyé les CRS plutôt que des compliments, et il n'a pas satisfait leurs revendications d'effectifs et de salaires. Et les indemnités accordées aux pompiers volontaires ne sont que de 8 euros de l'heure pour un sapeur. La France dispose de plus d'un millier

d'avions militaires, mais seulement de 21 avions pour lutter contre les incendies, pas tous en état de marche, et pas plus de huit heures par jour, faute de pilotes. Elle a besoin de six avions de Grèce, d'Italie et de Suède, et de pompiers allemands, roumains et polonais... Comme les travailleurs des hôpitaux et de l'éducation, les pompiers subissent la dégradation des services utiles à la population.

Quant aux sécheresses, elles ont certes toujours existé, mais un pays riche dispose des moyens techniques et scientifiques d'en limiter les conséquences. Pourtant, des animaux paissent dans des prés brûlés, des cultures dépérissent, et les habitants d'une centaine de communes n'ont plus d'eau. Le lavage des véhicules, l'arrosage des espaces verts et des terrains de sport sont interdits. Mais une dérogation est accordée aux greens de golf - un golf moyen consommant autant d'eau qu'une ville de 7000 habitants. Mais le principal gaspillage, représentant 20% de toute l'eau distribuée, est dû aux multiples fuites des réseaux d'eau. Ceux-ci sont aux mains de Veolia, Suez et la SAUR, des multinationales qui ont empoché des rentes colossales sans faire les indispensables travaux sur les canalisations.

En réalité, les conséquences des dérèglements du climat sont toujours payées par les classes populaires, par les plus pauvres en particulier, alors que les plus riches et les grandes entreprises y échappent. Des hausses de prix sont déjà annoncées, comme pour le lait. Elles s'ajouteront à celles de l'énergie, des carburants, des huiles, des pâtes, etc. En 1976, Giscard avait imposé un impôt sécheresse. Cette fois-ci, le coup de bambou passera peut-être par des factures plus élevées.

Alors, si les travailleurs ne veulent pas payer le prix de ces dérèglements climatiques, si nous voulons avoir la maîtrise de notre économie, il faut la contrôler et l'organiser en faisant passer les Canadair avant les jets privés et les avions Rafale, la sécurité des populations avant les profits privés, la préservation de l'environnement avant les dividendes des actionnaires, l'avenir de la planète avant celui des cours de Bourse.

Nathalie Arthaud



Grève des pompiers en 2019.

Pour augmenter les salaires, il faut prendre sur les profits !

Lundi 15 août, l'éditorial du journal économique *Les Échos* s'alarmait des hausses de salaire, 3,5% en moyenne sur un an pour les ouvriers et des employés du privé. Et d'affirmer : « Les salaires accélèrent en France. »

Ainsi, pendant que bien des travailleurs se demandent comment boucler les fins de mois, les milieux patronaux et ceux qui s'en font les interprètes réfléchissent à la façon d'éviter des augmentations de salaire, pour préserver leurs profits faramineux.

Bien entendu, les journalistes comme les patrons savent que les augmentations moyennes sont loin de compenser la hausse des prix, officiellement de plus de 6% pour l'année. Ils savent aussi pertinemment que ce ne sont pas les salaires qui poussent les prix à la hausse, mais leur propre volonté de reporter sur leurs clients les hausses de coûts, pour ne pas toucher à leurs profits. Quand ils ne profitent pas directement

de la situation par diverses spéculations. Alors, de quoi s'alarment-ils ?

Tout ce beau monde sait que la lutte des classes peut devenir plus virulente à tout moment. Voilà leur problème ! Ils savent que la situation insoutenable pour bien des familles populaires peut pousser à lutter pour des augmentations de salaire. D'ailleurs, dans ces 3,5% de cette année qu'annoncent *Les Échos*, une partie a été arrachée par des grèves dans certaines entreprises. Et ils savent que, si ces luttes venaient à se généraliser, cela pourrait affecter les profits.

Alors, les capitalistes font pression pour que le gouvernement continue à les aider à tirer les salaires réels vers le bas. Et ils n'hésitent

pas à critiquer la hausse du smic. Pour ces gens-là, que les deux millions de travailleurs payés au salaire minimum touchent soixante euros en plus depuis janvier 2022, pour arriver péniblement à 1 329 euros, serait donc une calamité économique !

Les capitalistes ne se contentent pas de subir la situation, ils s'y préparent. Un cabinet de conseils en ressources humaines pour les patrons, le cabinet Mercer, a montré que ceux-ci avaient prévu de céder 2,8% d'augmentation de salaire pour cette année, bien moins que l'inflation donc. Ce qui, au passage, en dit long sur la revendication ridicule de 3% qu'avancent certains syndicats. Pour éviter au maximum les augmentations



Dans la manifestation du 1^{er} mai 2022.

générales et substantielles des salaires, bien des entreprises mettent en avant des mesures de diversion : des primes, la mise en place d'un treizième mois, des augmentations individuelles, la majoration des tickets restaurant...

Les capitalistes ont une politique pour faire payer

aux travailleurs l'inflation et la crise. Pour se défendre, la classe ouvrière devra avoir aussi sa propre politique : pour des augmentations générales et uniformes de salaire, pour leur indexation sur le coût de la vie et pour le contrôle des comptes des entreprises.

Marion Ajar

Rentrée scolaire : les prix flambent

L'augmentation de 4% de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) est dérisoire face à la flambée des prix des fournitures scolaires.

Mardi 16 août, la première partie de l'ARS devait être versée aux trois millions de familles qui peuvent y prétendre sous conditions de revenus et, pour un certain nombre d'entre elles, de démarches à faire auprès de la CAF. Le second versement est prévu pour septembre.

La fédération de parents FCPE relève une « hausse allant jusqu'à 18% sur les cahiers, 20% sur les feuilles, 38% sur certains surligneurs et jusqu'à 43% sur certaines

calculatrices » dans les supermarchés de Charente-Maritime. Les patrons du secteur ne s'en cachent pas.

En mai, le directeur d'Hamelin (marque Oxford) annonçait déjà une augmentation des prix de ses produits de 20 à 25%. Le président de Clairefontaine reconnaît quant à lui des « hausses assez colossales ». Comble du culot, la même entreprise prétend avoir fait un effort exceptionnel cette année... pour mieux annoncer une augmentation de l'ordre de 40% sur ses cahiers en 2023.

C'est dire si la revalorisation de 4% de l'ARS, même ajoutée au 1% annoncé au printemps, est en dessous de la flambée des prix actuelle. Le gouvernement la présente comme une mesure de protection du pouvoir d'achat des classes populaires. C'est un mensonge, puisqu'elle sera financée par les impôts et prélèvements faits sur toute la population.

Marlène Stanis

Retraites : à la traîne sur les prix

Les pensions des travailleurs du privé ont été augmentées de 4% en juillet. Avec la hausse de 1,1% en janvier, les retraites ne suivent pas, et de loin, la hausse réelle des prix, d'autant que les retraites complémentaires, elles,

n'augmentent pas.

Et, le gouvernement n'étant pas à une mesquinerie près, la hausse prévue en juillet ne sera versée qu'en septembre.

Des millions de retraités doivent compter chaque euro, se priver

sur la nourriture et le chauffage. Même avec la hausse des pensions, leur situation va en se dégradant.

Comme les salaires, aucune pension ne doit être en dessous de 2 000 euros pour vivre décemment.

Budget des armées : les grandes manœuvres

Cet été, les chefs d'état-major de l'armée ont été entendus par la commission Défense de l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi pu formuler directement leurs demandes aux députés.

Depuis février, les cadres de l'armée scrutent attentivement le conflit en Ukraine, qu'ils considèrent comme la répétition d'un futur conflit. Stratégie, effectifs, puissance de feu, utilisation de la technologie : tout est observé et mesuré. Et leur conclusion s'impose : l'armée française ne serait pas prête à un « conflit de haute intensité », selon Thierry Burkhard, après « vingt années de conflits asymétriques », autrement dit pour la France, après « vingt années de conflits asymétriques », autrement dit pour la France, après « vingt années de conflits asymétriques », autrement dit pour la France. Le principal problème aujourd'hui serait matériel : les militaires demandent un investissement

massif pour doubler, voire davantage, l'équipement en avions, navires, canons, munitions...

Le budget de la Défense devrait suivre strictement l'augmentation prévue dans la loi de Programmation militaire, soit 295 milliards d'euros pour 2019-2025, 44 milliards pour l'année prochaine. De quoi réjouir les industriels de l'armement, comme Thales ou Dassault, d'autant que l'État est un client qui paie rubis sur l'ongle.

Le plus inquiétant pour les travailleurs, au-delà de la facture qu'on leur présentera pour ces engins

de mort, est que ces armes ne sont pas destinées à la parade. Le chaos de l'économie multiplie les foyers de tension et la matière explosive. La guerre n'est pas encore là, du moins pas en France, mais le gouvernement et les cadres militaires cherchent à y préparer les esprits. D'ailleurs, le rapport parlementaire publié par la commission Défense indique vouloir renforcer le Service national universel et les « forces morales, des militaires et de la nation dans son ensemble ».

Les travailleurs ne doivent pas se laisser prendre à ces discours sur l'intérêt national : c'est toujours avec leur peau que se mènent les guerres.

Camille Paglieri



Pompiers volontaires : les patrons, eux, ne le sont pas

Le ministre de l'Intérieur, Darmanin, a enjoint publiquement aux entreprises de libérer leurs employés pompiers volontaires.

Ils sont 198 000 en France, soit 78 % des pompiers. Et, manifestement, des employeurs se font tirer l'oreille pour les libérer, malgré l'urgence.

Carrefour et EDF ont communiqué sur la mise à disposition de leurs salariés. Un représentant patronal a salué cette solidarité qui, prétend-il, existe depuis toujours. C'est loin d'être le cas. D'après l'ex-député macroniste Fabien Matras, des travailleurs préfèrent dissimuler leur engagement comme pompier volontaire pour se faire embaucher.

Les patrons peuvent refuser de libérer les salariés lorsqu'ils estiment que les nécessités du fonctionnement de l'entreprise s'y opposent. D'autre part, le maintien du salaire n'est

pas une obligation. Dans ce cas, le pompier doit se contenter de son indemnité de 8 euros de l'heure lors des interventions, ce qui peut être dissuasif. En revanche, les entreprises qui maintiennent les salaires

peuvent signer une convention avec le service départemental d'incendie et de secours, être indemnisés et obtenir des avantages fiscaux.

Des employeurs semblent ne pas juger ces incitations suffisantes, au point de pousser Darmanin à les supplier humblement.

Alain Chevard



Restrictions d'eau : deux poids, deux mesures

Du fait de la sécheresse, de nombreux départements sont placés en vigilance renforcée. Des arrêtés préfectoraux interdisent ou restreignent l'usage de l'eau, en distinguant le cas des particuliers et celui des entreprises.

Des reportages ont montré, par exemple dans les Alpes-Maritimes, des patrouilles d'une « police de l'environnement » vérifiant que les habitants n'arrosaient plus leurs pelouses ou leur jardin potager, ne remplissaient plus leurs piscines privées ou que les maires avaient bien coupé la fontaine municipale. Comme souvent, on montre du doigt quelques « mauvais citoyens » qui gaspilleraient, pour mieux exonérer ceux qui prélèvent massivement dans les réserves d'eau.

Car, en matière de prélèvement d'eau, comme pour l'ensemble de la pollution, l'impact des particuliers est faible par rapport à celui de l'agriculture et de l'industrie. Ainsi, selon les données du ministère de la Transition énergétique, l'irrigation agricole représente la moitié de l'eau réellement consommée chaque année

en France (hors barrages hydroélectriques et refroidissement des centrales électriques), l'industrie le quart, et la consommation d'eau potable par les particuliers le dernier quart.

Selon les départements, la nature des cultures et les tranches horaires, l'irrigation agricole est plus ou moins restreinte. Mais le pompage dans les nappes phréatiques pour arroser des hectares de maïs se poursuit dans plusieurs régions. Quant aux industriels, ils n'ont pas d'interdiction, seulement des recommandations. Ainsi l'arrêté préfectoral de la Loire indique que « seuls les prélèvements indispensables dans les processus de fabrication industrielle sont autorisés », ce qui laisse toute latitude au patronat. Le préfet du Calvados invite les entreprises à « reporter dans la mesure du possible les travaux consommateurs d'eau »

et « à privilégier la réutilisation des eaux de pluie plutôt que l'utilisation du réseau public d'eau potable ». Pour eux, aucune contrainte ni « police de l'environnement » ne sont prévues.

Le cas de STMicroelectronics, près de Grenoble, est éloquent. Cette usine qui fabrique des semi-conducteurs siphonne l'eau de la nappe phréatique au rythme de 170 litres par seconde, soit la consommation d'une ville de 100 000 habitants. Lors de la construction d'une nouvelle unité de fabrication, ST a refusé d'investir dans le retraitement de l'eau qu'elle utilise déjà, préférant accroître ses prélèvements. Une nouvelle usine étant annoncée – et financée par l'État – la consommation d'eau du site va doubler. Pas regardant, le vice-président de la communauté de communes du Grésivaudan a assuré qu'il garantirait à ST que l'eau continue de couler à flot malgré la sécheresse générale.

Pour arroser les capitalistes, l'État est prêt à assécher le pays.

Xavier Lachau

Appel des pompiers : les voyants sont au rouge

Trois fédérations de sapeurs-pompiers s'adressent au gouvernement dans une tribune publiée sur le site du Journal du Dimanche, pour exiger une hausse des moyens.

La tribune décrit des forces de sécurité civile au bord de la rupture. Les hommes sont épuisés, le matériel, déjà insuffisant, est usé par les conditions d'intervention. Sur 150 véhicules engagés en Gironde, 50 sont hors service : trois ont brûlé, des pneus éclatent, les pannes se multiplient. L'appel pointe les effets du changement climatique sur le nombre et l'intensité des incendies, ainsi que sur la multiplication des tempêtes et des inondations.

Il rappelle aussi que les pompiers subissent

les effets de la crise des Urgences hospitalières, puisque 80 % de leurs interventions concernent des missions préhospitalières.

Face à cela, la Première ministre Borne fait la tournée des popotes, Macron, entre deux séances de jet ski à Brégançon, passe quelques coups de fil pour féliciter les pompiers et les civils impliqués dans la lutte contre les incendies. Darmanin pointe du doigt les pyromanes. Et tout cela doit s'achever par une table ronde à la rentrée, dont il ne sortira rien.

A. C.



L'eau pompée dans la nappe phréatique pour arroser dans la Beauce.

Eau en bouteille : un secteur assoiffé de profit

La vente des eaux en bouteille a bondi de 16,5 %, comparé à la même période l'année dernière, qui avait pourtant été chaude.

Sur la cinquantaine d'entreprises qui se partagent le marché, les multinationales Danone et Nestlé se taillent la part du lion. Elles ne sont pas impactées par l'assèchement des nappes phréatiques, puisque les 8,5 milliards de litres mis en bouteille chaque année sont pompés dans des sources situées en

profondeur.

Des préfetures envisagent de réduire la mise en bouteille pour quelques eaux de source. Mais les capitalistes du secteur conseillent au gouvernement de ne pas freiner l'activité, tant leurs affaires prospèrent.

La sécheresse ne fait pas que des malheureux.

A. C.

Travailleurs saisonniers : logements précaires

Comme chaque été, de nombreux travailleurs, en particulier les saisonniers, se retrouvent parfois à des centaines de kilomètres de chez eux pour s'employer dans les hôtels et restaurants de montagne ou du bord de mer.

Et, comme chaque année, les employeurs refusent de s'occuper de trouver un logement à ces travailleurs.

Or, rien qu'en Bretagne, il manquerait près de 50 000 travailleurs saisonniers. Certes, la période du Covid en a convaincu certains d'abandonner un travail mal payé et aux horaires impossibles. Mais le manque

de bras disponibles trouve ailleurs son explication. Ces travailleurs n'ont tout simplement pas les moyens de payer les loyers demandés. La spéculation a depuis plusieurs années fait grimper le prix de l'immobilier. De plus, les propriétaires trouvent souvent plus rentable de louer leur maison quelques semaines à des

touristes plutôt qu'à des travailleurs dont le salaire est de toute manière insuffisant. Certains sont ainsi contraints de dormir dans leur voiture, ou bien là où ils peuvent. Au final, ce sont les communes qui finissent par prendre ce problème en charge. Ainsi, certains saisonniers sont logés en urgence dans des internats d'établissements scolaires, en devant tout de même payer un loyer pour les conditions précaires. Selon *Le Monde*, à Dinard (Ille-et-Vilaine) la commune paye

30 000 euros pour assurer une partie des frais de logement des saisonniers dans un lycée hôtelier.

Ainsi, les patrons employeurs ne payent rien et demandent à la collectivité

locale de se charger d'assurer le logement de leurs employés saisonniers. Le beurre et l'argent du beurre, avez-vous dit?

Cyril Lebrun



Un baraquement comme logement.

Étudiants : à la diète

Une enquête publiée le 15 août par le syndicat étudiant Unef indique, pour l'année 2022-2023, que le coût de la vie étudiante augmente de 6,47%.

Pour chaque étudiant, cette hausse représente en moyenne un budget supplémentaire nécessaire de 428,22 euros pour l'année. Avec l'aggravation de la crise, les étudiants des classes populaires payent la flambée des prix alimentaires, entre autres sur des produits de base comme les pâtes (+ 15%) ou le café (+ 23%). En témoigne, dans les queues des Restos du cœur et épiceries solidaires,

la présence de nombreux jeunes et étudiants dont certains sont obligés de sauter un repas. Le repas à un euro existe toujours, mais les 73% d'étudiants non boursiers, qui n'y ont pas droit, ne sont pas tous riches.

À ces frais s'ajoutent ceux des inscriptions obligatoires de 170 euros en licence, 243 en master pour les étudiants français et européens, mais qui scandaleusement s'élèvent à

1 170 et 2 770 euros pour les étudiants étrangers hors-UE.

Alors, aussi bien les quelques aides que la revalorisation de 4% des bourses sont dérisoires. Dans les faits, 40% des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur travaillent en parallèle à leurs études.

Les étudiants n'échappent pas à la logique d'une société qui sélectionne d'abord par l'argent. On est loin de la gratuité des études qui devrait être la règle.

Christian Chavaux



Courrier des lecteurs : le scandale des services à domicile

Je suis intervenante à domicile pour une association de services à la personne du groupe Avec. Le personnel est épuisé et beaucoup démissionnent. Les conditions de travail sont éreintantes. Nous n'avons souvent pas de pause et nous devons manger en roulant. Même nos usagers sont furieux car, en raison du manque d'effectifs, leurs heures de repas ne sont pas respectées et les repas de midi peuvent être pris à 10h30 ou à 15 heures, et

pour le soir à 16h30 comme à 20 heures. Et parfois, des repas ne sont pas pris, faute de personnel.

Nous connaissons nos plannings du jour pour le lendemain. Nous pouvons n'avoir aucune pause, ou au contraire deux heures qu'on nous impose sans qu'elles soient payées.

Au travers de notre téléphone professionnel qui sert de badgeuse, nous sommes chronométrés dès notre arrivée chez les personnes et une sonnerie retentit neuf

minutes avant la fin de l'intervention. En 45 minutes, nous devons lever la personne, l'accompagner aux toilettes, la faire manger, l'amener dans la salle de bains pour la changer, et la coucher! Sauf urgence prouvée, les dépassements d'horaires ne sont pas payés.

Souvent je peux être rappelée pour aller servir un repas à une personne âgée. On me dit : « Si vous n'y allez pas, elle ne mangera pas. » Et par exemple certains jours, y compris le

dimanche, j'ai dû travailler de 7h15 à 20h30 pour que des usagers ne soient pas abandonnés.

Si nous sommes cas contact ou atteints de Covid, la consigne est de venir travailler sans rien dire aux usagers.

Nous ne touchons aucune prime de repas ni de vêtement. L'essence que nous utilisons pour aller d'une personne à une autre n'est pas remboursée. Cela représente un tiers de mon salaire.

Niveau salaire, nous nous retrouvons aujourd'hui

tous au smic, puisque lui seul a été relevé cette année et pas les salaires légèrement supérieurs en raison de l'expérience ou de l'ancienneté.

Plusieurs d'entre nous ont déjà travaillé en Ehpad. Mais, dans les services à la personne, les conditions de travail, de salaire et les mauvais traitements infligés aux personnes âgées en raison du manque d'effectifs sont tout autant scandaleux.

Une aide à domicile

États-Unis : un plan "anti-inflation"... et propatronal

Après moult tractations, le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis ont adopté un grand plan « contre l'inflation », en réalité centré sur le climat et la santé.

Le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, a présenté le plan comme « la loi pour le climat la plus importante qui ait jamais été adoptée par le Congrès ». Ce projet de 430 milliards de dollars (420 milliards d'euros) d'investissements sur dix ans, soit quelque 40 milliards de dollars par an, est à comparer aux 850 milliards de dollars consacrés chaque année à la Défense.

370 milliards de dollars sont prévus pour la lutte contre le changement climatique. Des crédits d'impôt aux véhicules électriques sont prévus. Mais même les modèles bas de gamme, à plus

de 30 000 dollars, sont hors de portée de la plupart des travailleurs. En revanche, ces crédits bénéficieront aux firmes automobiles, tout comme une aide de trois milliards de dollars à la Poste, pour l'achat de fourgonnettes électriques, et deux milliards de subvention pour la modernisation de leurs usines. Les entreprises qui produisent des panneaux solaires, des éoliennes, des pompes à chaleur, des cuisinières à induction, des batteries, des énergies propres, vont aussi bénéficier de dizaines de milliards de crédits d'impôt. Les entreprises productrices de gaz et de



Biden en visite dans une usine de production de voitures électriques de General Motors, à Detroit.

pétrole vont récupérer des droits de forage sur des dizaines de millions d'hectares de terrains publics et dans le golfe du Mexique, au nom de l'indépendance énergétique nationale.

Le PDG d'Exxon Mobil a eu beau jeu de saluer le plan. Il y a de quoi : alors que les États-Unis sont encore ravagés par des mégafeux, la transition énergétique vantée par la loi sera payée surtout par les impôts des classes populaires, au bénéfice des grandes firmes.

Le plan prévoit aussi de limiter les prix de certains médicaments. Il faut dire

que ceux-ci, dont l'insuline, onze fois plus chère qu'en France, qui permettent aux laboratoires pharmaceutiques de faire des profits records (+ 90 % en 2022), contribuent outre-Atlantique à une dégradation de la santé publique. Mais seuls dix médicaments sont concernés, uniquement pour l'assurance publique Medicare, et seulement à partir de 2026. Des mesures concernant les appareils auditifs ou les soins dentaires ont été rejetées par les sénateurs. Le plan ne s'attaque pas au fait que 70 millions de personnes sont privées d'assurance médicale ou mal assurées, ou encore que 60 000 personnes mourraient chaque année faute de pouvoir se payer un médecin.

Enfin, des mesures fiscales parmi lesquelles le taux minimum de 15 % sur les superprofits des plus grandes entreprises, une taxe de 1 % sur les rachats d'actions et une fiscalité accrue pour les plus riches, ont été adoptées.

Il reste à voir comment elles seront mises en œuvre : les plus grandes firmes ont bénéficié de tels cadeaux fiscaux ces dernières années que, comme l'a souligné le sénateur de gauche Bernie Sanders, les capitalistes les plus fortunés sont imposés à un taux moindre que les infirmières, les enseignants ou les pompiers.

En réalité, ce plan que, lors de la campagne présidentielle de 2020, on a comparé au New Deal des années 1930, n'est adopté qu'au prix d'innombrables renoncements. L'adoption du projet était une urgence pour l'administration Biden, à trois mois des élections de mi-mandat où les démocrates redoutent de perdre leur majorité au Congrès. Quant à assurer la transition énergétique, l'accès aux soins pour tous et la lutte contre la baisse du niveau de vie, il faudra bien autre chose que cette loi si favorable aux intérêts patronaux.

Michel Bondelet

Mexique : des mineurs piégés par le profit

Depuis le 3 août, dix mineurs sont enfermés par une inondation à 60 mètres sous terre dans une mine de charbon exploitée de façon quasi artisanale, au Mexique, dans l'État de Coahuila.

L'État mexicain a largement médiatisé l'envoi de soldats et d'un drone sous-marin pour organiser les secours.

Les autorités expliquent l'accident par le percement de la paroi d'une mine voisine abandonnée et inondée. Mais les raisons de cet accident ne sont pas du fait des mineurs : dans l'État de Coahuila, principal lieu d'extraction du charbon dans le pays, les morts s'additionnent année après année. La plus

grande catastrophe minière, en 2006, avait fait 65 morts à la suite d'un coup de grisou, dans une mine du conglomerat Grupo Mexico, géant de l'extraction au Mexique.

C'est surtout la CFE, la compagnie publique d'électricité, qui commande du charbon pour la production d'électricité nationale. Toute la région de Coahuila en produit et les exploitations vont de la grande entreprise aux toutes petites mines, appelées

pocitos. Dites artisanales, ces mines, comme celle où sont ensevelis les mineurs aujourd'hui, sont la propriété de petits patrons qui y exploitent quelques dizaines d'ouvriers.

Après la catastrophe de 2006, une commission d'enquête menée sous la pression des familles de mineurs et des travailleurs des mines avait noté, en 2011, la dureté des conditions de travail et leur dangerosité du point de vue de la sécurité, ainsi que l'exploitation aveugle d'un sous-sol parcellisé entre les *pocitos*, sans que l'on ait une vision globale des sites d'extraction.

L'État mexicain a procédé à des enquêtes et peut envoyer des secours, en jouant la comédie de la solidarité, mais rien n'a changé. Aujourd'hui, la sœur d'un mineur enseveli accuse les propriétaires des puits d'être criminels et coupables. Le groupe Grupo Mexico, responsable de la catastrophe de 2006, se vantait en 2020 d'obtenir les coûts les plus bas d'extraction minière. La recherche effrénée du profit, moteur et loi de l'économie capitaliste, continue de tuer

Cécile Seyrig



Opération de sauvetage des mineurs mexicains.

L'armée française quitte le Mali, pas l'Afrique

Les derniers soldats français viennent de quitter Gao, leur dernière base militaire au Mali. Après neuf années, l'intervention militaire française se solde par un rejet violent de la part de la population du Mali et au-delà.

C'est François Hollande qui avait décidé en 2013 d'envoyer des centaines puis des milliers de soldats au Mali, pour défendre les intérêts des capitalistes français installés dans cette région de l'Afrique, comme l'impérialisme français le fait depuis 60 ans dans ses ex-colonies.

Ces dernières années, cette intervention militaire n'a en rien amélioré la situation de la population, ni fait reculer le terrorisme. Massacres, « bavures » : les

populations du Mali, du Niger, du Tchad et d'ailleurs ont subi les conséquences de cette présence militaire. Et les manifestations contre l'impérialisme français se multiplient depuis plusieurs années.

C'est pourquoi les soldats de l'opération Barkhane quittent le Mali, aujourd'hui dirigé par une junte militaire qui s'appuie sur ce sentiment anti-français. Mais il n'est pas question pour le gouvernement français de lâcher les intérêts de ses capitalistes dans ses ex-colonies. Il prépare donc un redéploiement de l'armée dans la région qui continuera à écraser les populations qui voudraient en finir avec les responsables de leur misère.

Marion Ajar

Salman Rushdie agressé : les hypocrites à son chevet

La tentative d'assassinat de l'écrivain Salman Rushdie, par un jeune Américain musulman proche du Hezbollah libanais, a été utilisée par les dirigeants des grandes puissances pour se poser en défenseurs de la civilisation et de la liberté face à la barbarie.

Macron a déclaré : « *Salman Rushdie incarne la liberté et la lutte contre l'obscurantisme. Son combat est le nôtre, universel.* » Elisabeth Borne a affirmé, sans rire : « *Dans son combat contre l'obscurantisme, nous avons toujours été aux côtés de Salman Rushdie.* » Quant à Biden, il a salué « *le refus de Salman Rushdie d'être intimidé ou réduit au silence* », avant de... prier pour son rétablissement. Ces déclarations sont indécentes.

L'écrivain britannique, né en Inde juste avant l'indépendance dans une famille musulmane, est certes courageux. Depuis 1989, il est menacé par une fatwa de feu l'ayatollah Khomeini, fondateur de la République islamique d'Iran, le condamnant à mort pour quelques lignes jugées blasphématoires dans son livre *Les Versets sataniques*. À l'époque, dans divers pays musulmans, des intégristes

et des politiciens avaient déclenché des manifestations réclamant l'interdiction du livre. Ils voulaient en faire un chiffon rouge pour détourner vers un bouc émissaire la colère des masses pauvres de leur pays. En lançant cet appel au meurtre, Khomeini se voulait le chef de file des musulmans du monde entier.

Malgré ces menaces et la vie clandestine qui lui est imposée depuis trente ans, Salman Rushdie a continué à écrire librement. Il ne s'est laissé intimider ni par les fanatiques religieux qui lui reprochent son athéisme et sa liberté de ton à l'égard de l'islam, ni par les politiciens qui utilisent la religion par calcul politique. Parmi ces responsables politiques, les dirigeants des grandes puissances occupent la première place. L'impérialisme britannique a régné sur l'Inde et a également dominé l'Iran.

Du Moyen-Orient à l'Afrique, les « civilisateurs » coloniaux français et britanniques ont engendré les guerres contemporaines, en opposant les peuples les uns aux autres sur des bases ethniques et religieuses. Depuis la fin de la colonisation, les puissances impérialistes, États-Unis en tête, garantissent leur domination sur la planète en soutenant et armant les pires dictatures, y compris des théocraties sanguinaires. Ainsi Biden et Macron viennent de mettre en scène leur réconciliation avec le prince saoudien Mohammed ben Salmane. Le pétrole et les contrats d'armements valent bien plus que le sort des femmes reléguées, des travailleurs émigrés surexploités, des libres-penseurs ou des opposants réprimés en Arabie saoudite.

En 1989, quand Khomeini a lancé sa fatwa contre Rushdie, les dirigeants occidentaux se sont fait prier pour soutenir l'écrivain. La France de Mitterrand ne voulait pas risquer de perdre les contrats d'armes et de béton négociés avec l'Iran à la fin



Des auditeurs portent secours à Salman Rushdie et arrêtent son agresseur.

de la guerre Iran-Irak. Le socialiste Roland Dumas multipliait les voyages à Téhéran mais refusait un séjour de Rushdie à Paris. Quant à Chirac, il accusait Rushdie d'être un provocateur et un blasphémateur, tout comme le réalisateur Scorsese, dont le film *La dernière tentation du Christ* suscitait les foudres des intégristes chrétiens, qui empêchaient sa diffusion et incendiaient des salles de cinéma.

Si les relations entre les

États-Unis et l'Iran venaient à s'améliorer, ce que les tractations autour du programme nucléaire laissent entrevoir, tout comme les dénégations de l'Iran quant à son implication dans l'attaque contre Salman Rushdie, l'obscurantisme religieux de ses dirigeants sera immédiatement oublié et les opposants progressistes seront livrés à leurs bourreaux. C'est la civilisation selon Biden et Macron.

Xavier Lachau

Liban : deux ans après l'explosion du port

Deux ans après l'explosion du dépôt de nitrate d'ammonium qui a balayé le port de Beyrouth et une partie de la ville le 4 août 2020, une partie des bâtiments restants s'est effondrée.

En cet anniversaire, la population peut mesurer les conséquences dramatiques non seulement de l'explosion, mais de la crise.

Les produits dangereux qui en explosant ont fait 215 morts et plusieurs milliers de blessés, détruisant une partie de la ville, n'avaient pu rester stockés là que par suite de la négligence et de la corruption d'une partie des services de l'État. L'explosion a aggravé la crise financière et économique qui frappe le pays depuis 2019.

Victime du jeu des spéculateurs financiers qui, pendant des années, se sont enrichis en creusant la dette de l'État, la livre libanaise a perdu, depuis trois ans, vingt fois sa valeur face au dollar. Les prix de la plupart des produits se sont envolés, plongeant dans la misère la majorité des travailleurs dont les

salaires et les pensions sont restés presque à leur montant de 2019.

On estime que 74% de la population est désormais sous le seuil de pauvreté. Certains n'arrivent à garder la tête hors de l'eau que grâce à l'aide financière de leurs proches à l'étranger, ou parce qu'ils font partie de la minorité qui, travaillant pour des sociétés étrangères ou des ONG, est payée en dollars. Mais l'effet pervers de cet afflux de dollars est que de plus en plus de commerçants et de secteurs alignent leurs prix sur le cours du dollar. Les plus pauvres sont ainsi de plus en plus privés de tout.

La viande, dont le prix a été multiplié par dix, est devenue un luxe. Le prix d'un plein d'essence dépassant désormais le salaire minimum légal, ceux qui ont encore un



File d'attente devant une boulangerie.

travail et une voiture doivent renoncer à celle-ci, ou au mieux chercher à regrouper leurs horaires sur quatre, voire trois jours, pour limiter les frais de transport.

Aux augmentations de prix s'ajoutent les pénuries de produits divers, allant des médicaments jusqu'au pain, conséquence du jeu des spéculateurs. Depuis des mois, les lobbys de la farine et des boulangeries organisent régulièrement des pénuries, pour pousser le gouvernement à revoir la tarification

du pain à la hausse. La spéculation mondiale sur le blé, depuis le début de la guerre en Ukraine, dont le Liban était un important client, a aggravé le phénomène.

Avoir de l'électricité est devenu un luxe. Le manque de carburant fait que les centrales électriques du pays ne fournissent plus que deux ou trois heures de courant par jour. Avec les chaleurs de l'été, la seule possibilité pour faire fonctionner les ventilateurs et le réfrigérateur est de recourir à l'électricité

fournie par le lobby des générateurs privés, qui facture la fourniture mensuelle à une famille au prix d'un salaire d'enseignant.

Depuis longtemps, beaucoup ont fait une croix sur les aliments frais et consommés essentiellement du pain et des céréales, pour autant qu'il en arrive. Dans un pays qui connaissait un niveau de vie relativement élevé pour la région, cette descente aux enfers semble ne pas devoir finir.

Marwan Karim

L'indépendance de l'Inde et sa partition sanglante

Le 15 août 1947, l'indépendance de l'Inde et celle du Pakistan étaient proclamées, mettant fin à l'empire britannique des Indes et à plusieurs siècles de domination coloniale.

Trois siècles de pillages et de joug colonial

Dès le 17^e siècle, la Compagnie britannique des Indes orientales, une société privée pratiquant à l'origine le commerce des épices et de la soie, s'empara de la péninsule indienne et la plaça sous sa coupe. Un siècle et demi plus tard, cet immense territoire passa sous la tutelle de Londres.

Cette domination fut imposée par des massacres et en jouant sur les rivalités entre les rois (maharadjas en hindi), ces grands propriétaires qui asservissaient leur population et vivaient dans des palais somptueux. Des centaines d'États princiers virent le jour. Le pouvoir colonial renforça leur emprise, de même que celle du système réactionnaire des castes, qui fut étendu là où il ne s'était jamais imposé. Il opposa également les populations hindoues, sikhs et musulmanes, tout en les vouant au même mépris.

Première puissance capitaliste mondiale, la Grande-Bretagne dépouilla l'Inde de ses richesses, le coton, l'indigo, le jute, le thé et le charbon. Le pavot servit de base au commerce d'opium imposé à la Chine. Dans les villes et les campagnes, la main-d'œuvre indienne fut effroyablement exploitée. Une partie fut par ailleurs envoyée, dans des conditions proches de l'esclavage, dans les colonies :

anglaises comme l'île Maurice, l'Afrique du Sud, la Birmanie, mais aussi françaises comme La Réunion et la Guadeloupe, à partir des « comptoirs » (emprises coloniales) que la France occupait en Inde. Quant aux manufactures existantes et à leurs métiers à tisser, ils furent détruits, ce qui contraignit l'Inde à importer les tissus produits dans les bagnes industriels anglais. Des millions de travailleurs furent ainsi réduits à la misère. Dès 1843, l'Inde était devenue le principal débouché extérieur de l'industrie cotonnière anglaise et une prodigieuse source de profits. Mais sa part dans la production manufacturée mondiale, quasi égale à celle de l'Europe en 1700, n'était plus que de 3,8% à la fin de la domination coloniale.

Des morts de famine par millions

À la fin du 19^e siècle, les famines firent une quinzaine de millions de morts parmi la population pauvre des campagnes, qui constituait l'immense majorité des 250 millions d'habitants. En refusant d'apporter le moindre secours, en interdisant l'accès aux stocks de céréales, souvent destinées à l'exportation, et en maintenant le paiement des impôts fonciers, l'administration coloniale en portait la responsabilité directe.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Premier



L'armée britannique exécute au canon des cipayes révoltés

ministre Churchill imposa la réquisition des denrées et des moyens de transport, provoquant la mort de trois à cinq millions de personnes au Bengale, dans l'est du pays.

La poussée des nationalismes et le jeu de l'État britannique

Cette oppression entraîna de multiples soulèvements, dont la révolte des cipayes, les troupes supplétives de l'occupant, en 1857 : tous furent brutalement réprimés. Mais le sentiment national et anticolonial grandissait. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans laquelle avaient été enrôlés des centaines de milliers de travailleurs et de soldats indiens, la puissance coloniale fit face à une puissante vague de manifestations et de grèves. Pour la briser, le 13 avril 1919, à Amritsar, les troupes coloniales tuèrent plusieurs centaines de manifestants. En vain. Une campagne massive de boycott des produits anglais et de refus de payer l'impôt fut lancée.

Un jeune Parti communiste commença à s'implanter. Mais ce furent les élites indiennes qui profitèrent de cette mobilisation pour négocier avec la puissance coloniale une place plus conforme à leurs ambitions. Une bourgeoisie nationale, dont la dynastie Tata reste aujourd'hui le symbole, avait en effet commencé à émerger, dans le secteur textile et dans la sidérurgie.

Sur le plan politique, c'est le Congrès national indien, parti représenté notamment par Gandhi et Nehru, qui devint le porte-parole de cette classe montante. Il réclama l'autonomie, puis l'indépendance.

Les dirigeants britanniques repoussèrent

longtemps toute réforme significative du statut de l'Inde. Chaque tentative faite pour continuer à rallier une fraction des élites, en leur concédant quelques postes et avantages, fut selon les termes de Nehru une nouvelle « charte d'esclavage destinée à augmenter la domination impérialiste et l'exploitation des masses ».

La Deuxième Guerre mondiale exacerba encore la volonté des masses d'en finir avec l'arbitraire et la domination coloniale. En 1942, Gandhi lança le mouvement pour l'indépendance derrière le mot d'ordre « Quit India! » (Quittez l'Inde). Malgré cent mille arrestations et une répression féroce, il allait culminer avec un soulèvement quasi généralisé de 1945 à la mi-1947.

Mais le Parti du Congrès s'opposait à toute revendication sociale : son objectif était d'obtenir l'indépendance, pas de satisfaire les aspirations des exploités et des masses pauvres. De son côté, la Ligue musulmane et son dirigeant Jinnah exigeaient la création d'un État proprement musulman, le Pakistan. Ils y étaient largement encouragés par les dirigeants britanniques, qui en avaient déjà fait la promesse en échange du soutien de Jinnah à la guerre.

La partition sanglante avec le Pakistan

L'indépendance de l'Inde fut officiellement octroyée le 15 août 1947. Le Pakistan, nouvellement créé, se trouva lui-même divisé entre Pakistan occidental et Pakistan oriental, éloignés de plus de 1500 km. Mais la politique coloniale du « diviser pour régner », s'appuyant sur la ségrégation et des pogromes religieux, trouva un autre prolongement sanglant.

Ce qui est encore souvent

présenté comme une transition pacifique vers l'indépendance fut une immense tragédie, facilitée de surcroît par la démagogie du Parti du Congrès et de la Ligue musulmane, qui détournèrent la colère populaire sur le terrain communautaire. Poussées par la politique d'épuration, près de 18 millions de personnes prirent les routes de l'exode. Viols, agressions, meurtres et massacres se multiplièrent. Des notables en profitèrent pour s'approprier de nouvelles terres. Au cours du seul été 1947, on dénombra de 400 000 à un million de morts dans les violences interreligieuses.

L'impasse du tiers-mondisme

L'indépendance de l'Inde ouvrit une puissante vague de décolonisation, en Asie tout d'abord, puis sur le continent africain. Malgré d'effroyables guerres menées pour maintenir la domination coloniale, celle-ci fut partout mise à bas. Mais, faute d'une perspective émancipatrice s'appuyant sur la classe ouvrière et la paysannerie pauvre, et en l'absence d'organisations communistes révolutionnaires à même de la conduire à bien, ce mouvement ne pouvait renverser les fondements de la domination impérialiste et du sous-développement. Le tiers-mondisme et le prétendu « non-alignement » entre le bloc occidental et le bloc soviétique, dont se prévalurent les dirigeants politiques indiens et d'autres pays, tournaient le dos à cette perspective.

C'est le prolétariat, dont les effectifs se sont depuis considérablement étendus, qui, plus que jamais, peut la faire revivre.

Pierre Delage

KEYSTONE



Calcutta, 15 août 1947.

Budget de l'Éducation : une hausse insuffisante

Le gouvernement se vante du fait que l'Éducation nationale fait partie des trois secteurs dont le budget connaîtra la plus forte augmentation pour l'année 2023.

Après le ministère de l'Emploi, qui reçoit 6,7 milliards supplémentaires pour financer notamment l'engagement d'apprentis de façon quasiment gratuite pour les patrons, la Défense recevra trois milliards de plus et l'Éducation nationale 3,6 milliards.

Le gouvernement assure que les dépenses globales sur l'ensemble du budget 2023 ne dépasseront quasiment pas celles de 2022. Cela indique des coupes drastiques dans d'autres ministères. Mais en fait les milliards supplémentaires

consacrés à l'Éducation nationale ne régleront pas les problèmes des enseignants. Le gouvernement a annoncé une augmentation du point d'indice de 3,5%, représentant quelques dizaines d'euros supplémentaires par mois selon les professions et l'ancienneté, soit une augmentation inférieure à l'inflation réelle. Il a en outre promis de relever le salaire des nouveaux enseignants titulaires à 2000 euros net, un niveau qui jusqu'à présent n'est obtenu qu'avec une quinzaine d'années d'ancienneté. Il faut y

ajouter les hausses des prix des consommables, papiers et autres matériels, et celle de l'énergie, dont une part relève du budget de l'Éducation nationale.

Malgré les efforts du ministère pour réduire le nombre de postes, il manquera encore des enseignants à la rentrée. Il manquera aussi du personnel pour prendre en charge les enfants handicapés, des infirmières et d'autres professions indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires. Cette augmentation, que le gouvernement présente comme historique, sera loin de combler l'ensemble des manques.

Inès Rabah

Surveillants : la précarité persiste

Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation, a annoncé que les AED pourront bénéficier d'un contrat en CDI après six ans d'ancienneté.

Jusqu'à présent, les AED, assistants d'éducation, surveillants en collège et lycée, signaient des contrats d'une durée maximale de trois ans, mais souvent à l'année, et non renouvelables au-delà de la sixième

année.

Les AED se sont mobilisés depuis deux ans contre cette précarité, et pour ne pas être jetés dehors au bout de plusieurs années de travail.

Il reste que le passage

en CDI pourra être refusé sur avis du chef d'établissement. Quant aux salaires, ils restent au plus bas, permettant à peine de vivre.

Le ministre prétend qu'ainsi le travail des AED est sécurisé. On est loin du compte. Leur mobilisation va se poursuivre.

S. C.

Nancy : les jeunes migrants se mobilisent

Environ 120 jeunes migrants ont manifesté à Nancy aux slogans de « On veut du travail » ou encore « On veut des papiers », dans une ambiance dynamique et combative, jeudi 4 août. Leur mouvement est passé dans les médias, où la situation de ces jeunes travailleurs a pu un peu se faire connaître.

Lorsque les migrants mineurs arrivent en France, ils sont pris en charge par le conseil départemental pour régulariser leur situation et leur permettre de travailler ou de suivre une formation. Mais, à leur majorité, ils ne sont plus suivis. Chacun commence alors à avoir des soucis pour renouveler ses papiers, offrant ainsi au patronat une main-d'œuvre sans droits, exploitable à merci.

Généralement, les problèmes arrivent individuellement, et se déroulent sur le long terme, la préfecture

leur donnant de faux espoirs, avec des recours sans fin. La justice leur reproche de « ne pas être assez intégrés » (car célibataires !) et de « prendre la place des Français au travail ».

C'est ce qui a provoqué ce mouvement spontané, c'est que la préfecture a attaqué une cinquantaine de migrants d'un coup : tous les jeunes se sont contactés et se sont regroupés devant la préfecture. Les associations, et eux-mêmes, n'en revenaient pas.

Depuis, plus d'une centaine de jeunes se sont

réunis et discutent de comment réagir collectivement, afin de forcer la préfecture à régulariser leur situation. Tout ce qu'ils veulent, c'est avoir le droit de continuer à travailler. Ce regroupement a fait réagir le conseil départemental, qui souhaite négocier avec la préfecture.

Cela a donné envie à d'autres jeunes travailleurs de rejoindre la mobilisation. La mobilisation continue de s'organiser. Les jeunes se sont déjà regroupés pour planifier d'autres mobilisations, et se posent le problème de se faire connaître, afin de faire pression sur le conseil départemental. En tout cas, ils sont décidés à agir par eux-mêmes pour obtenir les papiers et le droit de vivre et de travailler ici.

Correspondant LO

Futurs enseignants : formation sur le tas

Une nouvelle réforme entre en application pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement. Dès cette rentrée 2022, en plus de passer leur concours et de terminer les études de l'année en cours, ils pourront donner six heures d'enseignement, un tiers temps dans le secondaire, seuls devant des élèves, pour un salaire de 700 euros net mensuels.

Jusqu'à présent, l'Éducation nationale attendait qu'ils aient été reçus à leur concours avant de les

envoyer devant des classes, à mi-temps, pour un peu plus de 1600 euros net par mois.

Le ministère manque de professeurs. Plus de 4000 postes n'ont pas été pourvus à l'issue des concours de 2022, et le volant habituel de contractuels ne sera peut-être pas au rendez-vous. Quoi de mieux que de recruter le plus tôt possible des jeunes moins payés, ou du moins d'essayer de les recruter, sous prétexte de formation bien sûr?

S. M.

Immigrés : privés du droit de vote

Sacha Houlié, député macroniste, a déposé une proposition de loi pour accorder le droit de vote aux élections municipales, aux immigrés originaires de pays hors de l'Union européenne.

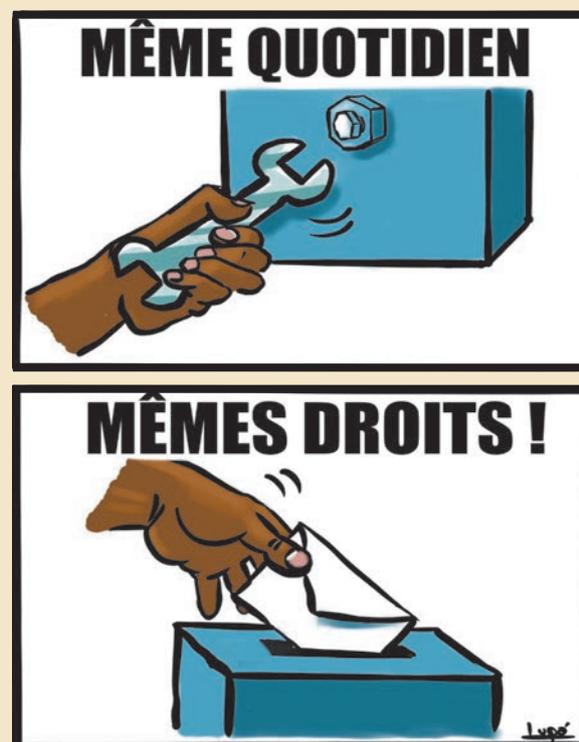
Ce député sait que Macron, qu'il soutient depuis 2015, n'en fera rien. Il a d'ailleurs été immédiatement recadré par le gouvernement, qui est en concurrence avec la droite et l'extrême droite pour le soutien de la fraction la plus réactionnaire de l'électorat.

Quant aux travailleurs immigrés, ils font pleinement partie de la classe ouvrière de ce pays. Ils vivent et participent à la création de richesses en

France. Les politiciens ne voient aucun inconvénient à ce que ceux qui sont nés dans un autre pays payent des impôts, locaux et nationaux. Alors ce ne serait que justice qu'ils aient le droit de vote à toutes les élections.

Continuer à les en priver est non seulement une injustice, c'est aussi tâcher de réduire une partie de la classe ouvrière au silence.

L. D.



Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris : pénurie insupportable à la pharmacie centrale

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, les effets du manque de bras se font plus cruellement sentir pendant les vacances. Tous les services sont touchés, et en particulier la pharmacie centrale (ou pharmacie à usage intérieur, PUI). Il manque des pharmaciens, des préparateurs et des aides-soignants pour la logistique.

La PUI est un rouage essentiel de l'hôpital. Elle gère les stocks de médicaments et de matériel médical, prépare les commandes des services, les livre et s'occupe de traitements particuliers comme les chimiothérapies, les médicaments dérivés du sang ou les traitements pour la recherche. Elle gère aussi la stérilisation pour les blocs opératoires et a une officine pour les patients venant de chez eux. Et elle a des missions de formation,

de surveillance des médicaments, de veille sanitaire...

Outre l'épuisement de l'équipe, les postes vacants ont dans l'immédiat deux conséquences bien visibles qui impactent les services de soins et les patients. En effet les postes de préparateurs affectés en pharmacie aux différents services ont été souvent supprimés. Du coup, ce sont les soignants qui doivent faire les commandes des médicaments, gérer le stock, surveiller les

dates de péremption. Cela demanderait de détacher une infirmière le temps nécessaire pour faire ce travail, mais au vu des effectifs, c'est impossible. Alors, comme pour de plus en plus de tâches, le personnel parle de « vite fait, mal fait », avec des problèmes qui demandent à être gérés en urgence et donc prennent du temps et de l'énergie. C'est ce qui énerve les soignants, car cela pourrait être évité avec des embauches.

L'autre volet plus directement visible est l'engorgement de l'officine qui distribue les traitements pour les patients venant de chez eux. Ce sont des traitements spécifiques délivrés uniquement par des structures hospitalières, ou bien des



NUPHOTO GETTY IMAGES

traitements courants pour des patients en situation de précarité.

Le personnel qui délivre ces médicaments est passé en quelques années de trois à un, mais le nombre de patients venant chercher leur traitement a explosé. La file d'attente s'allonge dehors, qu'il pleuve ou que le soleil tape. Cela crée des tensions et de la fatigue.

Travailler à l'hôpital en tant que préparateur en pharmacie est normalement attirant car intéressant,

malgré les contrats plus ou moins précaires. Mais aujourd'hui, les conditions de travail sont telles que beaucoup vont dans le privé.

Il faudrait des embauches massives et des augmentations de salaire conséquentes pour voir le bout du tunnel.

Mais ces choix sont aux antipodes de la politique des gouvernements qui se sont succédés. S'y opposer devient vital pour l'ensemble des hospitaliers.

Correspondant LO

Camaïeu : magouille de haut vol

Le 1^{er} août, l'enseigne de prêt-à-porter Camaïeu a été placée en redressement judiciaire, à la demande de son propriétaire qui prétend avoir besoin d'un délai pour rétablir la situation. Mais les 2 571 salariés des 538 magasins sont très inquiets.

Il y a à peine deux ans en effet que l'homme d'affaires Michel Ohayon a racheté l'affaire, en supprimant plus de 450 emplois. Aujourd'hui, l'entreprise ne verserait plus les loyers de près de la moitié de ses magasins et ses impayés se monteraient à plusieurs dizaines de millions d'euros. Les saisies sont inefficaces car les comptes bancaires sont vides. Pour expliquer la situation, la direction invoque les mesures de couvre-feu en raison du Covid, une cyberattaque paralysante, la désorganisation du transport mondial et la baisse des ventes due à la crise.

Mais Ohayon n'a rien d'un petit commerçant saisi à la gorge par les créanciers. Un avocat d'affaires, cité par *Le Monde*, prétend même que cette tactique d'impayés semble être « un mode de gestion systématique » pour renégocier le montant des loyers.

En réalité, ce milliardaire

est à la tête d'un groupe qui compte plus de 1 000 magasins, dont Gap, la Grande Récré, Go Sport et 22 Galeries Lafayette en province. Il possède également des actifs dans le vin, quelques palaces, dont le Trianon Palace de Versailles, le Sheraton de Roissy, le Waldorf Astoria de Jérusalem. Il a donc largement de quoi payer les salariés qui font sa fortune.

Ayant débuté comme vendeur de vêtements à Bordeaux, cet homme qui, selon son avocat, « s'angoissait tous les mois à l'idée de payer ses loyers », est maintenant en bonne place dans le classement *Challenges* des 500 plus grandes fortunes de France, en ayant beaucoup pratiqué, entre autres, les acquisitions pour un ou deux euros symboliques.

Chez lui, gérer ses entreprises consiste à jouer avec la vie des travailleurs.

Sylvie Maréchal

Legrand - Limoges : profits en hausse, salaires à la traîne

Benoît Coquart, le directeur général de Legrand, est satisfait et les actionnaires peuvent l'être aussi : sur le dernier semestre, la multinationale de l'équipement électrique affiche un chiffre d'affaires en hausse de 18,5 % et un bénéfice net en hausse, lui, de 13,9 %.

Cela dans un environnement « fortement inflationniste » qui a vu une flambée des prix « des matières premières, des composants, de l'énergie et des transports » !

Benoît Coquart qualifie cette croissance « d'atypique » car il s'agit « d'une petite croissance

en volume » et d'une « forte croissance en prix ». Autrement dit, l'inflation a produit un effet d'aubaine pour Legrand : non seulement le groupe répercute les hausses mais il va bien au-delà ! Cela lui a permis de racheter deux éléphants du secteur : Emos, l'un des leaders des composants

d'installations électriques en Europe, et USystems, spécialiste des solutions de refroidissement pour les Data centers.

Tout va donc pour le mieux pour Legrand, mais pas pour les travailleurs. Ils ont dû obligatoirement prendre cet été tous les RTT et congés qu'ils avaient sacrifiés dans l'année pour assurer la production. Et avec leurs salaires qui stagnent, ils ne peuvent pas, eux, répercuter la hausse du coût de la vie.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent Novartis soigne ses actionnaires

Le groupe pharmaceutique suisse Novartis où je travaille a réalisé l'année dernière un bénéfice net de 24 milliards de dollars (21,3 milliards d'euros) dont 14,6 milliards par la vente de sa participation dans son concurrent Roche. Cela n'a pas empêché le groupe d'annoncer récemment sa volonté de licencier plus de 8 000 personnes à travers le monde dont 1 400 en Suisse, principalement sur son site historique de Bâle.

Ces bénéfices record ne semblent pas rassasier l'appétit des actionnaires qui demandent toujours plus. Avec ce plan de licenciements, l'objectif est de réaliser de nouvelles économies sur le dos du personnel pour plus d'un milliard de dollars par an. On est loin du discours que la direction assène aux salariés sur la nécessité de mettre le patient au cœur des actions quotidiennes. De nombreux collègues sont révoltés par un tel cynisme.

Mais rien d'étonnant pour une société qui commercialise le médicament le plus cher du monde : le Zolgensma. C'est un traitement qui peut sauver la vie d'enfants souffrant d'amyotrophie spinale, une maladie redoutable qui entraîne une atrophie des muscles et touche environ une naissance sur 10 000. La vie d'un enfant, Novartis l'estime à 2,5 millions : le prix auquel elle a fixé son médicament !

Un lecteur de Grenoble

RATP bus : temps de conduite augmenté

Depuis le 1^{er} août, la RATP impose de nouveaux horaires aux 16 000 conducteurs de bus. Après un an de pressions pour faire accepter des mesures de productivité, elle n'a pu obtenir l'accord d'aucun syndicat. Elle a donc pris une décision unilatérale, qui consiste en une série d'attaques contre les conducteurs.

Sans accord avec les syndicats, elle n'a pas pu faire passer certaines des mesures prévues : retirer six jours de repos ou mettre en place des services à coupure en deux parties le samedi. Mais elle a trouvé d'autres moyens de s'en prendre aux conditions de travail des conducteurs.

Elle augmente la moyenne du temps

journalier de conduite de plus de 50 minutes. Elle supprime la barrière-repas de 14 heures, qui l'obligeait à stopper les horaires du matin. Désormais, des services commencent à 9 heures et finissent vers 16 heures ou 17 heures. Et surtout, il y a beaucoup de services en deux parties pendant la semaine, comme 5h30-9h puis 12h-16h, ou commençant

vers 11 heures et finissant vers 21h30. Elle supprime la prime de 12 euros net qui était versée sur ces services, ainsi que d'autres compensations, par exemple sur les retards en fin de journée. Pour les services Noctilien de nuit, elle veut même faire ressortir les conducteurs à leur fin de service pour un tour sur une autre ligne, afin de leur faire faire le nouveau temps journalier. Enfin, la direction prend prétexte de l'absence d'accord avec les syndicats pour ne pas verser la « compensation financière » qu'elle estimait équivalente à un 14^e mois.



ROMUALD MEIGNEUX SIPA

Tout cela, alors que les conducteurs reçoivent chez eux un courrier leur indiquant que leur dépôt de bus fait partie du lot mis en appel d'offres en vue de la filialisation, qui se traduira par des attaques supplémentaires sur la retraite, les salaires et à nouveau les repos et horaires de travail.

Deux syndicats ont attaqué cette décision unilatérale en justice. Le jugement doit être rendu le 31 août. En tout cas, toutes ces attaques choquent les

conducteurs et les démissions se multiplient. Le sentiment d'être méprisé est général. L'idée de se mettre en grève en septembre se discute facilement.

Pour s'opposer aux attaques du patronat du transport, c'est bien la colère et la mobilisation des conducteurs de bus qui est nécessaire, qui pourrait entraîner les autres secteurs de la RATP et les travailleurs de Transdev ou Keolis, tout aussi attaqués.

Correspondant LO

RATP ligne 13 : effectivement sans effectifs

Dimanche 14 août au matin, sur la ligne 13 du métro, les voyageurs ont attendu les trains encore plus longtemps que d'habitude.

Il n'y avait tout simplement pas assez de conducteurs : les effectifs à la conduite sont si réduits tout au long de l'année qu'au cœur de l'été, avec les départs en vacances d'une partie des salariés, on arrive vite « à l'os ».

Dimanche, cela s'est traduit par de nombreux services non assurés (NA),

c'est-à-dire une fréquence réduite de trains sur la ligne.

Vers 8 heures, le manque de personnel a eu pour effet de bloquer la ligne. Un conducteur qui n'avait personne pour le relever a dû garer son train sur l'une des deux voies principales, toutes les autres positions de garage étant occupées.

Pour débloquer la situation et continuer à faire rouler les trains entre Carrefour-Pleyel et Porte-de-Paris, la RATP a mis en œuvre une procédure exceptionnelle qui permet de n'utiliser qu'une seule voie pour faire circuler les trains dans les deux sens. Pour cela, elle a fait fonctionner des appareils de voies, c'est-à-dire les aiguillages du métro.

Mais, ce jour-là, aux problèmes d'effectifs se sont ajoutés les problèmes

techniques. L'aiguillage, qui normalement est commandé à distance, était en panne. Il a dû être manoeuvré à la main, ce qui a retardé le mouvement des trains.

Cette situation ubuesque n'a duré qu'une heure. Mais faire circuler des trains sur une seule voie dans les deux sens, et en plus manuellement, nécessite la plus grande vigilance et peut déboucher sur une catastrophe à la

moindre erreur. Au final, le service a été perturbé toute la matinée.

Au métro, il n'y a pas qu'à la conduite des trains qu'il manque du personnel. Le même problème se pose à la maintenance des voies, en station et dans bien d'autres secteurs. La direction de la RATP tire sur la corde pour accroître la productivité. Elle le fait sur le dos des travailleurs et au détriment des usagers.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : une série de grèves au cœur de l'été

La Grande-Bretagne est traversée par une vague de grèves cet été, la plupart du temps pour des augmentations de salaire, comme elle n'en a pas connu depuis des années. Il faut dire que l'inflation lamaine le niveau de vie des classes populaires. Officiellement de plus de 9 %, en réalité plutôt de 11 %, et, d'après la Banque d'Angleterre, elle devrait atteindre 13 % en octobre.

Les prix des produits de première nécessité explosent, comme ceux du lait (+26 %), du beurre (+ 21 %), de la farine (+ 19 %) ou encore des pâtes (+ 16 %). Quant à ceux de l'énergie, pour lesquels le plafonnement est très limité, ils ont augmenté de 54 % et vont encore augmenter du même taux en octobre. Les travailleurs britanniques voient donc leur niveau de vie réduit. La grève la plus large et la plus suivie est celle des cheminots. Quand le syndicat majoritaire RMT les a consultés, comme la loi l'y oblige, 71 % des 40 000 syndiqués ont pris part au vote, et 89 % des votants se sont prononcés pour la grève. Les jours de grève, le trafic a été paralysé et la plupart des gares sont restées fermées.

Dans plusieurs autres secteurs, les travailleurs ont voté pour la grève ou sont en train de le faire: les postiers, les employés du métro de Londres, les techniciens

des télécommunications, les enseignants, les travailleurs du système de santé, et d'autres. Les dockers du port de Felixstowe, dans le sud-est de l'Angleterre, ont voté pour une grève de huit jours en août, la première depuis 1989. Dans un entrepôt d'Amazon, à Tilbury dans l'Essex, les travailleurs se sont mis en grève le 4 août, après que la direction eut accordé une hausse de seulement 35 pence de l'heure, l'équivalent de 70 euros par mois: ils réclament 2 livres de plus par heure, soit 400 euros par mois.

Les directions syndicales mènent ces grèves à leur façon bureaucratique, se limitant à des journées espacées et en ordre dispersé. Par exemple, le RMT, qui a une image de syndicat combatif, a appelé les cheminots à faire grève les 21, 23, 25 juin, puis le 27 juillet, et les 18 et 20 août prochains. Le syndicat ASLEF,



Travailleurs du rail en grève à Bournemouth, dans le Dorset, au sud de l'Angleterre.

qui organise quant à lui des conducteurs de train, dont certains appartiennent au RMT, a appelé ses membres à faire grève les 30 juillet et 13 août. Enfin, le RMT appelle les travailleurs du métro à faire grève... le 19 août. D'autres journées de grève ont été organisées sur certaines lignes régionales. Autrement dit, alors que les revendications salariales sont partagées par l'ensemble des grévistes, voire des travailleurs, chaque action reste sectorielle, voire corporatiste. La dynamique des grèves est ainsi contenue et la force collective du monde du travail est émiettée par cette dispersion et par l'absence de plan d'ensemble.

Le pouvoir est néanmoins embarrasé. Le 7 juillet, le Premier ministre Boris Johnson a annoncé sa démission, qui sera effective le 5 septembre, et d'ici là les adhérents du Parti conservateur doivent maintenant

choisir son successeur. Les deux prétendants, l'ex-ministre des Finances Rishi Sunak et la ministre des Affaires étrangères Liz Truss, font assaut de promesses réactionnaires, y compris contre les syndicats et les grèves. Le pouvoir peut s'opposer à la vague de grèves grâce à la législation restrictive, héritée de l'ère Thatcher et préservée par les travaillistes: les syndicats doivent consulter leurs adhérents par un vote à bulletins secrets, et les grèves de solidarité sont illégales. Depuis 2016, une grève est illégale si la participation au scrutin est inférieure à 50 %, même si les votants sont majoritairement pour la grève. Les syndicats doivent donner un préavis de deux semaines au moins. La loi permet maintenant aux employeurs d'embaucher des intérimaires pour briser une grève, et le gouvernement voudrait

imposer un service minimum dans les chemins de fer et les services publics. Mais rien de cela ne semble impressionner les grévistes.

Le Parti travailliste est porté par de bons sondages et par le discrédit du gouvernement de Boris Johnson, mais ne veut pas apparaître comme favorable aux grèves. Son dirigeant Keir Starmer, qui a succédé à Jeremy Corbyn, a interdit aux députés de se solidariser avec les grévistes; un député a ainsi payé de sa place dans le gouvernement fantôme travailliste le fait d'être allé sur un piquet de grève. Le Labour veut se montrer entièrement responsable vis-à-vis de la bourgeoisie. Les travailleurs auraient tort de compter sur son retour au pouvoir pour une amélioration de leur feuille de paie. Beaucoup, avec raison, comptent d'abord sur leurs luttes.

Michel Bondelet



Été 2022 : Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière poursuivent leurs tournées d'été, qui se déroulent jusqu'à la fin du mois d'août. Dans les différentes régions du pays, ils vont à la rencontre des classes populaires. C'est l'occasion de discuter de la situation actuelle et de ce qui attend les travailleurs, face à ce gouvernement qui poursuit la même politique que ses prédécesseurs, au service du grand patronat.

Poitou-Centre

Jeu 18 août:
Amboise
Ven 19 août:
Vendôme
Sam 20 août: Blois

Pyrénées

Jeu 18 août: Tarbes
Ven 19 août: Tarbes
Sam 20 août: Pau

Ain

Lun 22 août:
Villefranche-sur-Saône
Mar 23 août:
Villefontaine
Mer 24 août:
Ambérieu-en-Bugey

Jeu 25 août: Oyonnax
Ven 26 août:
Bourg-en-Bresse
Sam 27 août:
Bourg-en-Bresse

Bretagne

Lun 22 août: Quimper
Mar 23 août: Brest
Mer 24 août:
Concarneau/Douanenez
Jeu 25 août: Lanester
Ven 26 août: Vannes
Sam 27 août: Lorient

Charente-Atlantique

Lun 22 août: Niort
Mar 23 août:
La Rochelle

Mer 24 août: Saintes
Jeu 25 août: Rochefort/
Tonnay-Charente
Ven 26 août:
Rochefort
Sam 27 août:
Rochefort

Côte d'Azur

Lun 22 août: Nice
Mar 23 août: Carros
Mer 24 août: Nice
Jeu 25 août: Nice
Ven 26 août: Toulon
Sam 27 août: Toulon

Pays de la Loire

Lun 22 août: Angers
Mar 23 août: Saumur



Mer 24 août: Cholet
Jeu 25 août:
Nantes/Ancenis
Ven 26 août:
La Roche-sur-Yon
Sam 27 août:
Nantes/Rézé

Yvelines-Eure Eure-et-Loir

Lun 22 août: Vernon

Mar 23 août:
Évreux
Mer 24 août:
Mantes-la-Jolie
Jeu 25 août:
Dreux
Ven 26 août:
Chartres
Sam 27 août:
Lucé/Mainvilliers